

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour le 17/02/2022

1. Désignation

MANAG'HEUREUSE est un organisme de formation enregistré sur le numéro 52530091753 auprès de la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, situé à 7 La Chartrie – 53100 SAINT BAUELLE

Dans les paragraphes qui suivent :

- le **client** désigne toute personne morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **MANAG'HEUREUSE**.
- le **bénéficiaire** désigne la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de **MANAG'HEUREUSE** et qui regroupent des bénéficiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par **MANAG'HEUREUSE** pour le compte d'un client.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par **MANAG'HEUREUSE** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente.

3. Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Les formations font l'objet d'un devis adressé au client avec les présentes conditions générales de vente.

Tous les prix sont indiqués en euros et net de taxes (**MANAG'HEUREUSE** non assujetti à la TVA).

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation au comptant, sans escompte à l'ordre de **MANAG'HEUREUSE**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué à **MANAG'HEUREUSE** avant le démarrage de la formation.

En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par **MANAG'HEUREUSE** au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à **MANAG'HEUREUSE** au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, **MANAG'HEUREUSE** se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Il peut être négocié, entre les parties, un paiement échelonné. En tout état de cause, les modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation et figureront dans la convention ou le contrat de formation professionnelle.



4. Annulation, absence ou interruption d'une formation

En cas d'annulation de la formation par le **Client**, **MANAG'HEUREUSE** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 21 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 20 jours et 3 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 3 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 70 % du prix de la formation

Dans le cas d'une prestation « Bilan de compétences », les modalités sont les suivantes :

À compter de la date de signature du contrat de formation ou de la convention de formation, l'apprenant a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Toute annulation ou de demande report d'une formation par l'apprenant doit être communiquée par écrit. Passé ce délai, la formation est due dans son intégralité en cas d'annulation de la Formation. Le paiement d'une pénalité forfaitaire égale à 10% du montant totale de la Formation sera demandé à l'apprenant en cas de demande de report effectif de la Formation. Si le report n'est pas possible, la Formation sera due dans son intégralité.

5. Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et de l'organisation pédagogique. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **MANAG'HEUREUSE** peut alors proposer au **client** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **MANAG'HEUREUSE** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

6. Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **MANAG'HEUREUSE** est tenue à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Bénéficiaires**.

MANAG'HEUREUSE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Bénéficiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie, une épidémie ou l'accident du formateur, les grèves ou conflits sociaux externes à **MANAG'HEUREUSE**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **MANAG'HEUREUSE**.



7. Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **MANAG'HEUREUSE** pour assurer les formations ou remis aux **Bénéficiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le droit d'auteur.

A ce titre, le **Client** et le **Bénéficiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de **MANAG'HEUREUSE**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Bénéficiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

8. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. **MANAG'HEUREUSE** se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

9. Confidentialité et communication

MANAG'HEUREUSE, le **Client** et le **Bénéficiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **MANAG'HEUREUSE** au **Client**.

MANAG'HEUREUSE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires éventuels avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Bénéficiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **MANAG'HEUREUSE** comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise **MANAG'HEUREUSE** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Bénéficiaire** que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi, de la validation de la formation et d'amélioration de l'organisme de formation **MANAG'HEUREUSE**.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Bénéficiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Bénéficiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : **MANAG'HEUREUSE**, ou par voie électronique à : carine.pavard@managheureuse.fr

En particulier, **MANAG'HEUREUSE** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Bénéficiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **MANAG'HEUREUSE** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Laval sera seul compétent pour régler le litige.

